

PREMIÈRE INDUSTRIE SUR LA VILLEMONTÉL

Dans le bassin du Témiscamingue et près du Transcontinental

De tous les cantons de l'Abitibi traversés par le Transcontinental deux seulement, Launay et Trécesson, appartiennent en partie au bassin du Saint-Laurent.

En effet, le coin sud-ouest de ce canton, et la plus grande partie de Launay, sont drainés par la rivière Villemonté, qui se jette dans la Kinojevis, laquelle est un affluent bien connu de la rivière Ottawa, en haut du lac des Quinze.

Le rang 9 de Launay, quatre milles au nord du Transcontinental, est donc le point le plus au nord du bassin du Témiscamingue.

Or, la vallée de la Villemonté et de la Kinojevis est l'une des meilleures de toute la région. Elle offrira donc un point de liaison assez facile entre les établissements actuels situés le long du Transcontinental et ceux qui ne manqueront pas de naître bientôt sur la rive nord des lacs Expansé et des Quinze, où l'embranchement du Pacifique Canadien amènera des colons d'ici deux ou trois ans.

La paroisse de Villemonté sera la tête de cette série de paroisses qui s'échelonnent vers le sud-ouest. Le sud-est de Launay et le nord de Manneville formeront le second chaînon, et d'autres viendront s'y rattacher, à mesure que les chemins de pénétration seront construits.

C'est dans cette partie sud-est de Launay, sur la rivière Villemonté, non loin du chemin de fer, que feu Octave Morin avait établi une scierie, qui est ensuite devenue la propriété de M. J.-L.-A. Tanguay. Ce fut la première industrie établie sur cette rivière. On peut y amener par eau et par terre d'une distance raisonnable, le bois d'un territoire de plus de cent milles carrés. Ce territoire est en partie déboisé, mais il y reste des morceaux de forêt pour alimenter l'industrie durant nombre d'années.

L'inauguration et la bénédiction de la nouvelle scierie de M. Tanguay, le dimanche, 25 juin dernier, avait donc un caractère d'importance particulière, et nous l'avons signalé dans le bref compte-rendu que nous en avons publié. Nous désirons revenir sur ce sujet et offrir plus de détails à nos lecteurs.

M. le curé Auclair, de Villemonté, a prononcé un éloquent discours à l'occasion de cette fête.

M. Hector Authier, agent de colonisation a aussi adressé la parole.

Voici quelques notes sur son discours :

Après avoir salué les notables présents et avoir en un mot aimé pour M. Tanguay, M. Authier a rappelé les débuts de l'Abitibi et de Villemonté en particulier.

Il y a dix ans, dit-il, quand je suis arrivé dans cette région, c'était partout la forêt, brûlée à certains endroits, mais généralement verdoyante. Il n'y avait que quelques maisons d'ingénieurs et quelques camps de terrassiers sur les 150 milles de chemin de fer de Cochrane à Amos. Une classification fort sommaire avait déclaré les cantons Launay et Trécesson impropres à l'agriculture. Or, dans l'automne de 1912, continue M. Authier, M. l'abbé Caron et moi ayant eu à voyager sur cette section du chemin de fer, nous ne pûmes nous empêcher de remarquer le sol dans le vallon du ruisseau de Launay appelé alors la Fourche, et nous nous dîmes : Si toute la vallée de la rivière (aujourd'hui la Villemonté) — en ce temps-là la Newapitechine) est aussi fertile que les bords de ce ruisseau, ces cantons formeront eux aussi de belles paroisses agricoles. Une reclassification s'imposait, et en 1914 les premiers colons, les Morais, les Chénier, les Sauvè, se fixaient dans le voisinage de la gare de Villemonté. Ils furent bientôt rejoints par un groupe considérable.

L'industrie s'implanta sur la rivière de Villemonté avec MM. Morin et Pelletier. Un malheur lamentable, la mort tragique de M. Morin, a ruiné leur entreprise; mais voici qu'elle renaît entre bonnes mains, et le passé, l'expérience, les qualités reconnues d'homme d'affaires de M. Tanguay sont la garantie que cette industrie prospérera désormais.

Cette industrie, aidant, la colonie de la rivière Villemonté grandira vite dans les cantons Launay et Trécesson et plus au sud dans Manneville et Villemonté proprement dit. La paroisse mère aura des filles, ou des sœurs, si vous l'aimez mieux, dans un avenir rapproché.

La crise économique dont nous avons souffert l'hiver dernier a été bien rude à traverser, mais, Dieu merci, elle est passée, et nous n'en ressentons bientôt plus les effets.

Les colons de la rivière de Villemonté ont à leur disposition des terres égales en fertilité à n'importe quelles terres de la province de Québec. Avec de l'énergie, du travail persévérant, de l'honnêteté, ils réussiront à inspirer confiance, à s'attirer l'aide nécessaire et à fonder des paroisses dignes de la réputation de notre province.

M. Tanguay, dans son entreprise industrielle, donne l'exemple du travail intelligent, de la probité, de l'énergie qui sait vaincre les obstacles. Il a l'admiration et il aura l'appui de tous ceux qui ont à cœur le progrès de l'Abitibi.

M. J.-L.-A. TANGUAY



M. J.-L.-A. Tanguay, qui vient d'inaugurer une belle scierie sur la rivière Villemonté, dans le canton Launay, est né à Saint-Justine de Dorchester, en 1886. Il est le fils de Naziance Tanguay, industriel et cultivateur. Il reçut son instruction à l'école modèle de son village et se forma encore enfant au commerce et à l'industrie du bois, avec son père. Il épousa en 1908 Mlle Alice Audet, de Saint-Magloire de Bellechasse. De ce mariage, sont nés neuf enfants vivants.

Pendant onze ans M. Tanguay fut marchand à Saint-Magloire, et commerçant de bois pour le compte des maisons Howard, de Sherbrooke, Atkinson, de St-Romuald, etc. Il s'occupa de vente de "limites à bois" et fut partie à plusieurs transactions importantes.

Après avoir quitté, Saint-Magloire, il fut successivement propriétaire et gérant de la Canada Drug Co., puis de la "Semaine Commerciale, Ltée", l'imprimeur bien connu. Il est encore actuellement directeur de la Cie Gaulin, Tanguay Ltée, qui s'occupe de la fabrication et de la vente d'instruments de musique.

M. Tanguay entend faire sa principale affaire de son industrie de Villemonté, qui mettra sur le marché, dès cette année, un million et demi de pieds de bois.

Les forêts canadiennes sont la propriété du peuple. Elles exercent une influence considérable sur le climat et l'approvisionnement d'eau. Leurs produits sont employés journellement, tant pour l'industrie que pour l'usage domestique, à un degré que peu de personnes s'imaginent. Malheureusement, le public est trop souvent cause de l'origine de la plupart des feux de forêts et d'une campagne d'éducation sous ce rapport contribuera beaucoup à réduire les énormes ravages actuels de l'incendie.

M. Tanguay, dans son entreprise industrielle, donne l'exemple du travail intelligent, de la probité, de l'énergie qui sait vaincre les obstacles. Il a l'admiration et il aura l'appui de tous ceux qui ont à cœur le progrès de l'Abitibi.

Voici quelques notes sur son discours :

Après avoir salué les notables présents et avoir en un mot aimé pour M. Tanguay, M. Authier a rappelé les débuts de l'Abitibi et de Villemonté en particulier.

Notes de chemins de fer

M. Morazin en inspection. — Nécessité d'un train quotidien.

M. J.-E. Morazin, surintendant général des lignes de l'est des chemins de fer nationaux, ainsi que M. Brousseau, ingénieur du même district, sont actuellement à faire une inspection générale d'Armstrong à Québec, M. Richardson, ingénieur de la division du Saint-Maurice, les accompagne d'O'Brien à Québec.

Ces messieurs constatent que le lit de la voie s'émouline d'année en année. Le temps n'est pas éloigné où il leur sera possible d'accélérer la vitesse des trains entre Québec et Winnipeg et d'abréger de quelques heures la durée de ce voyage.

Nous avons profité du passage de M. Morazin pour attirer son attention sur la nécessité de rétablir le service quotidien du train de voyageurs de Québec à Cochrane. M. le Surintendant admet que cela sera probablement indispensable si les opérations forestières reprennent leur activité habituelle dans le Saint-Maurice supérieur et l'Abitibi.

En attendant, on devrait ajouter un second char d'ortoir au train du lundi soir de Québec, car on remarque que le char actuel est souvent plus que rempli ce jour-là. D'ailleurs le train entier de bordes souvent de passer sur certaines sections du parcours.

Taux de Transport

Diminution sur le bois expédié aux Etats-Unis.

Le 1er juillet courant, il y a eu diminution de 10 pour cent dans le taux de transport de bois de pulpe et du bois de sciage, de la pûte de bois et du papier expédié du Canada aux Etats-Unis. Il y a exception pour Niagara Falls, vu qu'il y avait eu diminution le printemps dernier.

La diminution temporaire, 33 pour cent dans le taux de transport du bois expédié de l'Abitibi aux manufactures du Saint-Jaurice, accordée l'hiver dernier, prend fin le 15 juillet courant. Nous avons encore quelques milliers de cordes de bois à expédier, et le gouvernement de Québec, ainsi que les commerçants de l'Abitibi, ont demandé que les taux réduits soient continués encore un certain temps pour nous permettre de vider nos cours de chemin de fer, M. J.-E. Lepage, agent de district du Transcontinental, est venu étudier la situation sur place cette semaine. Nous espérons que l'on se rendra à la demande de nos commerçants, car sans cela il y aura perte totale de plusieurs mille cordes de bois qui ne seront plus vendables après cette année, et qui ne peuvent être expédiés aux taux réguliers.

Il faut de toute nécessité que les chemins de fer finissent par nous donner des taux qui nous permettent de rivaliser avec le transport par eau pour alimenter des usines comme celles de Trois-Rivières.

Au cours de cette même réunion, on a parlé de la vente annuelle d'animaux enregistrés. Il est fort probable que cette vente, de nouveau, se fera aux Trois-Rivières, cette année.

M. Ferd. Lafleur, huissier, a conduit à la prison de Québec, vendredi dernier trois colons de La Reine et de La Sarre, qui avaient été condamnés pour dérobance à la loi de protection contre les feux de forêts, l'an dernier, et qui n'avaient pas encore trouvé les moyens de régler cette affaire. MM. Léonidas Boisvert, de La Sarre, et Hector Authier, d'Amos, se sont rendus à Québec par le même train que les condamnés, et ont réussi à obtenir leur mise en liberté presque immédiatement après leur arrivée, en expliquant les circonstances atténuantes dans lesquelles l'offense fut commise.

Les autorités ont cependant exprimé leur ferme intention d'être sévères à l'avenir. Avis à ceux qui seraient tentés de violer trop facilement la loi.

Aux funérailles de M. Lepage

Messieurs Arthur Lepage et Yvon Lepage de Senneterre, sont descendus la semaine dernière à Mont-Joli, assister aux funérailles de leur père, M. Samuel Lepage, arpenteur, autrefois de Sandy Bay. Le défunt était aussi le père de M. J.-E. Lepage, de Québec, agent de District des Chemins de fer nationaux, du chef Lepage, de la Sureté de Montréal, etc. Il a fourni une carrière remarquable dont ses fils ont droit d'être fiers. Nous prions les membres de la famille Lepage d'agréer l'expression de nos sympathies.

Devant le Magistrat

Plusieurs causes sont entendues par le juge Godbout.

Le magistrat Godbout est venu siéger à Amos, cette semaine. Il y avait plusieurs causes sur le rôle, entre autres : Galaneau contre Boisvert, Rivest contre Fortin, Bison contre Blanchet, Perron contre Pelletier, Lanoix contre Montambault, Lapointe contre Roy, Houde contre Lambert, Cinq-Mars contre Sheeny, Lamarre contre Sicard, Fred, Brown, de Senneterre, trouvé coupable d'avoir chassé l'original en temps prohibé, a été condamné à cent piastres d'amende. Joseph et Lucien Denis, de Vilmonté, pour avoir chassé le rat musqué en temps prohibé ont été condamnés à seize piastres d'amende chacun. J. H. Godbout, de Senneterre, aussi accusé d'infraction à la loi de la chasse, a été acquitté.

Il est aussi question d'un tarif plus accommodant et toutes ces améliorations sont faites en vue d'encourager le vrai sport... en donnant du plaisir aux joueurs et en permettant à ceux que la balle au champ intéresse de passer un après-midi agréable.

Allignement des clubs : Amos Junior De Carufel, Viet. (e) Drouin, Aurèle (1 b) Gagnon, Aug. (2 b) Giguère, Raoul (1 f.) xTurcotte, Edm. (r. f.) xMassicotte, Chs-Ed. (p) Gendron, A. (3 b) Germain, Jos. (ss) xCloutier, Chs-Eug. (c. f.) xSt-Laurent, L.

Montagnards Duchemin (e) Carignan, L. (1 b) xMontambault, E. (2 b) Ladouceur, L. (1 f.) Gagnon, Emile (r. f.) xPerusse (p.) Abel (3 b) Massicotte, Ph. (ss) Giguère (c. f.)

Juges : Messieurs Bouchard et J.-H. Paré. Montagnards 1 0 0 0 1 0 1 0 font 3 ; Amos Junior 1 3 1 1 0 0 1 1 0 font 8.

Transports de lots dans l'Abitibi

Les transports de lots de culture non patentés ont été au nombre de quarante le mois dernier dans l'agence de l'Abitibi, comme suit :

P. Lamoureux à Alph. Grenier, lot 20 rang 4 de Dalquier ; A. Cloutier à Athanase Bégin, lot 31 rang 8 de Poularies ; A. Ayotte à Narcisse Cossette, lot 54 rang 4 de Royal-Roussillon ; A. Grondin à Donat Provencher, lot 47 rang 5 de Privat ; J.-A. Savard à Lorenzo Grondines, lot 42 rang 7 de La Morandière ; L. Carey à Louis Rioux, lot 16 rang 5 de Figuery ; M. Houle à Ovide Bergeron, lot 41 rang 7 de Poularies ; H. Rochette à Culbert Douville, lot 34 rang 3 de Barraute ; A. Massicotte à Donat Périgny, lot 59 rang 3 de Figuery ; J. Lépine à Chs Bureau, lot 9 rang 10 de Poularies ; J. Poisson à Joseph Bédard, lot 21 rang 5 de Launay ; J. Lareau à Ladislàs Clerc, lot 31 rang 6 de Trécesson ; V. Blais à Euclide Guillemette, lot 29 rang 8 de Piedmont ; J. Carignan à Eugène Massion, lot 20 rang 5 de Dalquier ; Ls-Ph. Dubord à Victor Ledue, lot 25 rang 6 de Dalquier ; L.-P. Dubord à Henri Ledue, lot

26 rang 6 de Dalquier ; A. Beaudoin à Raoul Beaudoin, lots 4 et 5 rang 2 de Dalquier ; F. Tremblay à Frank Lavoie, lot 46 rang 10 de Courville ; F. Turcotte à Raymond Cayer, lot 60 rang 2 de La Sarre ; D. Blais à Louis Blais, lot 62 rang 10 de Poularies ; Jos. Quesnel à Joseph Petteliere, lot 4 rang 5 de La Sarre ; R. Naud à Joseph Joyal, lot 35 rang 6 de La Morandière ; R. Guertin à Albert Vigneault, lot 14 rang 9 de Royal-Roussillon ; A. Rivard à Geo. Paquin, lot 32 rang 10 de Piedmont ; J. Abel à Ovide Beaudet, lot 42 rang 10 de Senneterre ; Alex. Côté à Théodime Massicotte, lot 37 rang 9 de Royal-Roussillon ; L. Abel à Richard Beaudette, lot 41 rang 10 de Senneterre ; Louis Ayotte à Henri Vachon, lots 17-18-19 rang 7 de Palmarolle ; H. Arcand à Patrick Arcand, lots 55 rang 9 de La Reine ; F. Turcotte à Alph. Laverdière, lot 59 rang 2 de La Sarre ; A. Leblanc à Geo.-E. Trépanier, lot 25 rang 2 de La Sarre ; Geo.-E. Trépanier à André Trépanier, lot 25

rang 2 de La Sarre ; Ph. Provencher à Edm. Provencher, lot 41 rang 5 de Privat ; A. Baril à Jos.-Claire Allard, lot 56 rang 3 de Figuery ; A. Grenier à Chs. Fréchet, lot 20 rang 4 de Dalquier ; E. Dubuc à Ernest Rocheleau, lot 42 rang 2 de La Reine ; J. Turgeon à Eugène Turgeon, lot 12 rang 1 de Chozelet ; Ls Lavoie à Mne Marie-Anne Giguère, lot 27, 28, 29-30 partie nord, rang 10 de Royal-Roussillon ; N. Tudel à Em. Dessureault, lot 15 rang 2 de Trécesson.

— Au cours du dégat sur l'embargo, le duc de Devonshire soutient qu'il n'y aurait aucun danger pour l'Angleterre à admettre librement le bétail canadien sur ses marchés, et qu'une pareille mesure aurait un excellent effet sur l'opinion canadienne.

— Un envoi d'or non monnayé, fait par l'Allemagne en Italie, et dont les autorités postales helvétiques avaient pris livraison à leur frontière, était failli à atteindre sa destination. L'envoi représentait à ce que l'on prétend, une valeur de plusieurs millions de livres sterling.

LE SPORT A AMOS

Balle au Champ

La partie de dimanche dernier, 9 juillet, entre les Montagnards et le Amos Junior n'a pas été aussi animée que d'habitude, l'intérêt aussi a semblé être moindre chez les spectateurs. Il convient de dire que le terrain n'était pas propice à l'évolution des joueurs ; il faut aussi noter que les Montagnards n'avaient pas leurs joueurs réguliers — leur lanceur et le troisième but étaient absents. — Il est incontestable que la partie eût été plus intéressante si les deux équipes avaient été au complet.

Les joueurs des deux équipes ont fait de louables efforts, plusieurs deux-but furent frappés de part et d'autre, mais le Junior ont été supérieurs, et se sont affirmés par 8 à 3. La prochaine partie sera plus équilibrée car les équipes seront au complet. — Ce sera en quelque sorte une partie décisive, car jusqu'ici les Montagnards ont deux parties de gagnées et les Amos Junior en ont deux aussi. Il faudra décider à la prochaine, quel est le plus port club.

Dimanche prochain, nous espérons avoir un beau et bon terrain, — les joueurs se sont donnés le mot pour aller travailler — il a été question de faucher et d'aplanir le terrain ; ce sera donc un plaisir... un charme de jouer les autres parties les roulants ne feront pas le tour d'un framboisier, on ne se cachera plus dans une "talle" de bluets... et aussi, l'on ne verra plus ce qui s'est vu dimanche : des spectateurs mangeant des fraises à dix pieds des joueurs au champ.

Il est aussi question d'un tarif plus accommodant et toutes ces améliorations sont faites en vue d'encourager le vrai sport... en donnant du plaisir aux joueurs et en permettant à ceux que la balle au champ intéresse de passer un après-midi agréable.

Allignement des clubs : Amos Junior De Carufel, Viet. (e) Drouin, Aurèle (1 b) Gagnon, Aug. (2 b) Giguère, Raoul (1 f.) xTurcotte, Edm. (r. f.) xMassicotte, Chs-Ed. (p) Gendron, A. (3 b) Germain, Jos. (ss) xCloutier, Chs-Eug. (c. f.) xSt-Laurent, L.

Montagnards Duchemin (e) Carignan, L. (1 b) xMontambault, E. (2 b) Ladouceur, L. (1 f.) Gagnon, Emile (r. f.) xPerusse (p.) Abel (3 b) Massicotte, Ph. (ss) Giguère (c. f.)

Juges : Messieurs Bouchard et J.-H. Paré. Montagnards 1 0 0 0 1 0 1 0 font 3 ; Amos Junior 1 3 1 1 0 0 1 1 0 font 8.

Transports de lots dans l'Abitibi

Les transports de lots de culture non patentés ont été au nombre de quarante le mois dernier dans l'agence de l'Abitibi, comme suit :

P. Lamoureux à Alph. Grenier, lot 20 rang 4 de Dalquier ; A. Cloutier à Athanase Bégin, lot 31 rang 8 de Poularies ; A. Ayotte à Narcisse Cossette, lot 54 rang 4 de Royal-Roussillon ; A. Grondin à Donat Provencher, lot 47 rang 5 de Privat ; J.-A. Savard à Lorenzo Grondines, lot 42 rang 7 de La Morandière ; L. Carey à Louis Rioux, lot 16 rang 5 de Figuery ; M. Houle à Ovide Bergeron, lot 41 rang 7 de Poularies ; H. Rochette à Culbert Douville, lot 34 rang 3 de Barraute ; A. Massicotte à Donat Périgny, lot 59 rang 3 de Figuery ; J. Lépine à Chs Bureau, lot 9 rang 10 de Poularies ; J. Poisson à Joseph Bédard, lot 21 rang 5 de Launay ; J. Lareau à Ladislàs Clerc, lot 31 rang 6 de Trécesson ; V. Blais à Euclide Guillemette, lot 29 rang 8 de Piedmont ; J. Carignan à Eugène Massion, lot 20 rang 5 de Dalquier ; Ls-Ph. Dubord à Victor Ledue, lot 25 rang 6 de Dalquier ; L.-P. Dubord à Henri Ledue, lot

26 rang 6 de Dalquier ; A. Beaudoin à Raoul Beaudoin, lots 4 et 5 rang 2 de Dalquier ; F. Tremblay à Frank Lavoie, lot 46 rang 10 de Courville ; F. Turcotte à Raymond Cayer, lot 60 rang 2 de La Sarre ; D. Blais à Louis Blais, lot 62 rang 10 de Poularies ; Jos. Quesnel à Joseph Petteliere, lot 4 rang 5 de La Sarre ; R. Naud à Joseph Joyal, lot 35 rang 6 de La Morandière ; R. Guertin à Albert Vigneault, lot 14 rang 9 de Royal-Roussillon ; A. Rivard à Geo. Paquin, lot 32 rang 10 de Piedmont ; J. Abel à Ovide Beaudet, lot 42 rang 10 de Senneterre ; Alex. Côté à Théodime Massicotte, lot 37 rang 9 de Royal-Roussillon ; L. Abel à Richard Beaudette, lot 41 rang 10 de Senneterre ; Louis Ayotte à Henri Vachon, lots 17-18-19 rang 7 de Palmarolle ; H. Arcand à Patrick Arcand, lots 55 rang 9 de La Reine ; F. Turcotte à Alph. Laverdière, lot 59 rang 2 de La Sarre ; A. Leblanc à Geo.-E. Trépanier, lot 25 rang 2 de La Sarre ; Geo.-E. Trépanier à André Trépanier, lot 25

rang 2 de La Sarre ; Ph. Provencher à Edm. Provencher, lot 41 rang 5 de Privat ; A. Baril à Jos.-Claire Allard, lot 56 rang 3 de Figuery ; A. Grenier à Chs. Fréchet, lot 20 rang 4 de Dalquier ; E. Dubuc à Ernest Rocheleau, lot 42 rang 2 de La Reine ; J. Turgeon à Eugène Turgeon, lot 12 rang 1 de Chozelet ; Ls Lavoie à Mne Marie-Anne Giguère, lot 27, 28, 29-30 partie nord, rang 10 de Royal-Roussillon ; N. Tudel à Em. Dessureault, lot 15 rang 2 de Trécesson.

— Au cours du dégat sur l'embargo, le duc de Devonshire soutient qu'il n'y aurait aucun danger pour l'Angleterre à admettre librement le bétail canadien sur ses marchés, et qu'une pareille mesure aurait un excellent effet sur l'opinion canadienne.

— Un envoi d'or non monnayé, fait par l'Allemagne en Italie, et dont les autorités postales helvétiques avaient pris livraison à leur frontière, était failli à atteindre sa destination. L'envoi représentait à ce que l'on prétend, une valeur de plusieurs millions de livres sterling.

LA CONSTRUCTION EST REPRIS A PARENT

Le principal centre de la division Saint-Maurice du Chemin de fer.

"L'Abitibi" annonçait il y a quelque temps que les autorités du chemin de fer ont décidé définitivement d'installer à Parent la surintendance de la division du Saint-Maurice du Transcontinental, qui va de Québec à O'Brien, ainsi que les services qui dépendent directement du surintendant.

A la suite de cette décision, les entrepreneurs des maisons du chemin de fer à Parent, MM. Gouré et Sicard, d'Amos, ont reçu ordre de terminer les travaux de construction. Ils s'en sont occupés immédiatement, et ils ont accordé un important sous-contrat à MM. Arthur Lambert et J.-O. Lambert, menuisiers de Landrienne, qui sont déjà à l'œuvre. Toutes les maisons seront prêtes à recevoir leurs habitants cet automne.

Cela signifie un accroissement considérable de la population de Parent, qui devient le chef-lieu ferroviaire, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la division du Saint-Maurice. Ce village, qui a déjà une population de 600 âmes au moins, deviendra une petite ville en quelques années, pour peu que l'activité reprenne sur le chemin de fer Transcontinental.

26 rang 6 de Dalquier ; A. Beaudoin à Raoul Beaudoin, lots 4 et 5 rang 2 de Dalquier ; F. Tremblay à Frank Lavoie, lot 46 rang 10 de Courville ; F. Turcotte à Raymond Cayer, lot 60 rang 2 de La Sarre ; D. Blais à Louis Blais, lot 62 rang 10 de Poularies ; Jos. Quesnel à Joseph Petteliere, lot 4 rang 5 de La Sarre ; R. Naud à Joseph Joyal, lot 35 rang 6 de La Morandière ; R. Guertin à Albert Vigneault, lot 14 rang 9 de Royal-Roussillon ; A. Rivard à Geo. Paquin, lot 32 rang 10 de Piedmont ; J. Abel à Ovide Beaudet, lot 42 rang 10 de Senneterre ; Alex. Côté à Théodime Massicotte, lot 37 rang 9 de Royal-Roussillon ; L. Abel à Richard Beaudette, lot 41 rang 10 de Senneterre ; Louis Ayotte à Henri Vachon, lots 17-18-19 rang 7 de Palmarolle ; H. Arcand à Patrick Arcand, lots 55 rang 9 de La Reine ; F. Turcotte à Alph. Laverdière, lot 59 rang 2 de La Sarre ; A. Leblanc à Geo.-E. Trépanier, lot 25 rang 2 de La Sarre ; Geo.-E. Trépanier à André Trépanier, lot 25

rang 2 de La Sarre ; Ph. Provencher à Edm. Provencher, lot 41 rang 5 de Privat ; A. Baril à Jos.-Claire Allard, lot 56 rang 3 de Figuery ; A. Grenier à Chs. Fréchet, lot 20 rang 4 de Dalquier ; E. Dubuc à Ernest Rocheleau, lot 42 rang 2 de La Reine ; J. Turgeon à Eugène Turgeon, lot 12 rang 1 de Chozelet ; Ls Lavoie à Mne Marie-Anne Giguère, lot 27, 28, 29-30 partie nord, rang 10 de Royal-Roussillon ; N. Tudel à Em. Dessureault, lot 15 rang 2 de Trécesson.

— Au cours du dégat sur l'embargo, le duc de Devonshire soutient qu'il n'y aurait aucun danger pour l'Angleterre à admettre librement le bétail canadien sur ses marchés, et qu'une pareille mesure aurait un excellent effet sur l'opinion canadienne.

— Un envoi d'or non monnayé, fait par l'Allemagne en Italie, et dont les autorités postales helvétiques avaient pris livraison à leur frontière, était failli à atteindre sa destination. L'envoi représentait à ce que l'on prétend, une valeur de plusieurs millions de livres sterling.

MACHINISTES A COCHRANE

NORTHERN MACHINE SHOP

PHONE 66 P. O. B. 11

Réparations de Machines

Spécialité : Travail au tour et à la perceuse mécaniques.

Propriétaire, B. D. FOLKINS, Cochrane, Ont.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

Succursale d'Amos, - - - VICTOR RIVARD, Gérant.
Succursale de La Reine, - - - J. R. BLAIS, Gérant.
Succursale de La Sarre, - - - JULES LAVIGNE, Gérant.
Succursale de Macamic, - - - ALFRED ROY, Gérant.
Autres Succursales à Barraute, Senneterre, Dupuy et Privat.

CHEMIN DE FER NATIONAL

GRAND-TRONC

Billets fin-de-semaine à taux réduits en vigueur

SAMEDI LE 15 JUILLET 1922

Et tous les samedis et dimanches suivants jusqu'au 31 octobre.

Des billets fin-de-semaine spéciaux, valides pour le retour jusqu'au lundi inclusivement suivant la date de l'émission, seront vendus de Québec et de Lévis pour certains endroits déterminés.

Gare du Palais, Tél. 2125—Gare du Carré Parent, Tél. 3427
Gare de Lévis, Tél. 89. Bureau de la Ville, Tél. 529 et 530

NOUVEAU CHEMIN DE FER EN ONTARIO

La Cie "Abitibi Paper" relie son usine au Transcontinental

La construction d'une voie ferrée par la Cie Abitibi d'Iroquois Falls à Hughes, reliant ainsi directement la plus grande manufacture de papier du Canada au chemin de fer Transcontinental, a une signification considérable pour toute notre région. Cela signifie que la compagnie a l'intention d'acheter du bois le long du chemin de fer Transcontinental dans la direction de l'est. Déjà, l'hiver dernier, elle en a acheté quelques milliers de cordes dans nos cantons pour livraison par chemin de fer. Il y a tout lieu de croire qu'elle augmentera ses achats d'année en année.

La ligne privée de la compagnie Abitibi doit avoir une vingtaine de milles de longueur. Elle abrége la route de Low Bush ou de La Reine à Iroquois Falls de quarante à cinquante milles, et surtout elle dispense les expéditeurs de bois de payer les taux fort élevés que le Témiscamingue et Nord Ontario exigeait de Cochrane à Iroquois Falls.

Les travaux de construction de cet embranchement (car ce sera pratiquement un embranchement du Transcontinental) sont déjà avancés. Le tracé est en grande partie fait, et l'on posera les dormants et les rails dans un avenir prochain.

C'est ainsi que le Nouvel-Ontario s'organise graduellement, en vue de maintenir l'ascendant économique qu'il prend de jour en jour par ses mines, ses papeteries, sa colonisation agricole.

Nouvelle Compagnie

ST-ONGE & CIE LTE

Une nouvelle compagnie vient d'être incorporée par lettres patentes, qui aura son siège social à Amos. Elle se nomme St-Onge & Cie Ltée, et elle est le développement naturel de la société J.-E. St-Onge Eng., que tous nos lecteurs connaissent bien. Le nouveau président du bureau de direction est M. J.-Alexandre Saint-Onge, et les directeurs, MM. J.-Emile Saint-Onge, J.-André Saint-Onge, David Gourd et Alphonse Godbout. Le capital autorisé est de cent mille piastres, dont plus de \$40,000 sont souscrites et payées.

Nous aurons de nouveaux détails à communiquer prochainement à nos lecteurs sur cette intéressante compagnie, qui s'occupera de commerce d'épicerie en gros, d'agences de manufactures, d'entreposage de marchandises étrangères, etc., etc.

Relâchés à leur arrivée à la prison

M. Ferd. Lafleur, huissier, a conduit à la prison de Québec, vendredi dernier trois colons de La Reine et de La Sarre, qui avaient été condamnés pour dérobance à la loi de protection contre les feux de forêts, l'an dernier, et qui n'avaient pas encore trouvé les moyens de régler cette affaire. MM. Léonidas Boisvert, de La Sarre, et Hector Authier, d'Amos, se sont rendus à Québec par le même train que les condamnés, et ont réussi à obtenir leur mise en liberté presque immédiatement après leur arrivée, en expliquant les circonstances atténuantes dans lesquelles l'offense fut commise.

Les autorités ont cependant exprimé leur ferme intention d'être sévères à l'avenir. Avis à ceux qui seraient tentés de violer trop facilement la loi.

M. Ferd. Lafleur, huissier, a conduit à la prison de Québec, vendredi dernier trois colons de La Reine et de La Sarre, qui avaient été condamnés pour dérobance à la loi de protection contre les feux de forêts, l'an dernier, et qui n'avaient pas encore trouvé les moyens de régler cette affaire. MM. Léonidas Boisvert, de La Sarre, et Hector Authier, d'Amos, se sont rendus à Québec par le même train que les condamnés, et ont réussi à obtenir leur mise en liberté presque immédiatement après leur arrivée, en expliquant les circonstances atténuantes dans lesquelles l'offense fut commise.

Fête Patriotique à Dupuy

Diverses circonstances ont empêché les paroissiens de Dupuy de célébrer une fête nationale de l'octave de la Saint-Jean-Baptiste.

LETTRÉ D'OTTAWA

Ottawa, le juin 1922. — Lorsque cette lettre sera publiée, la session sera prorogée. Elle aura duré quatre mois et si on tient compte des conditions particulières du parti libéral ce sera une des plus fructueuses depuis la guerre.

En bon général, l'hon. MacKenzie-King s'est efforcé de ménager le moral de ses troupes. Il a évité tout ce qui porterait à l'essoufflement, les séances longues, les veilles après 11 heures. Il a évité de presser le pas, lorsque le Parlement semblait disposé à discuter tout à son aise.

D'une manière générale, le gouvernement a pris une attitude ferme, déterminée, agressive et il a gagné le respect de tout le monde. Le Premier Ministre sort de cette première épreuve grandi et avec un prestige beaucoup plus considérable. Il a été tout à fait à la hauteur de la situation, dans ses actions et ses discours.

Pour se faire une juste idée du travail accompli, il serait peut-être à propos de relire les principaux points du discours du trône. Son Excellence le Gouverneur-Général devait admettre que par suite de la dépréciation, le marché était défavorable surtout aux agriculteurs. Le gouvernement se proposait de venir en aide de cette manière et nous avons un bureau chargé de vendre la récolte, sous la direction des autorités provinciales.

Le gouvernement proposait des modifications au tarif douanier et le budget, selon l'expression de l'hon. M. Fielding a offert une réduction de 2 1/2 pour cent, avec augmentation de la préférence britannique. Malgré cela, les fermiers ont critiqué, parce que la diminution n'était pas plus considérable.

Un des gros problèmes est la coordination des divers chemins de fer nationaux. C'est un problème inquiétant, parce que chaque année, depuis que le gouvernement a entrepris de gérer ces divers réseaux, les déficits se sont élevés à près de 100 millions de piastres. C'est le problème de l'heure. Le gouvernement se propose de nommer un nouveau bureau de direction, de coordonner les divers réseaux afin d'éliminer les pertes et par là les déficits.

Personne ne demande profits, qu'on nous donne une feuille de balance exempte de déficits, c'est plus qu'on peut espérer. Il n'y a pas de doute que les changements sur le bureau de direction seront faits avant longtemps et l'unification des services suivra sans délai.

La question de l'immigration a été étudiée longuement et l'hon. Charles Stewart, ministre a exposé la politique libérale. On demande surtout des agriculteurs, des aides fermiers et des serviteurs. On ne refuse cependant pas les bons immigrants qui arrivent avec de l'argent et ne sont pas de nature à encombrer le marché ordinaire du travail ou susceptible de tomber dans l'armée des sans travail au cours de l'hiver. Il se fait surtout une campagne pour garder au Canada les fils de la terre, en rendant la vie rurale plus attrayante.

Comme il l'avait promis, l'hon. MacKenzie King s'est empressé de nommer un comité pour savoir ce qu'il est à propos de faire pour les anciens combattants dans le besoin. Il ne s'agit pas de donner une gratification aux soldats en parfaite santé, qui n'ont pas été blessés ou qui ne sont pas malades des suites de la participation à la guerre. Il s'agit de ceux qui sont à charge au pays, les malades, les blessés et les familles des anciens combattants.

Le comité a fait son rapport et tout le monde sera satisfait des propositions du gouvernement libéral.

Un autre sujet à controverser, c'est le retour des ressources naturelles aux provinces de l'Ouest. On sait que cette question a été agitée chaque année sous l'ancienne administration, mais sans succès.

Cette année, le gouvernement MacKenzie King a remis de lui-même la question à l'ordre du jour et il a convoqué les représentants des diverses provinces intéressées. Seul la Manitoba s'est montré disposé pour le moment à considérer cette importante question.

Le gouvernement veut régler cette question sans plus de délais, si possible. Un point important, c'est le programme d'économie suivi avec une inlassable énergie. Il y a eu de l'économie dans tous les domaines et surtout en ce qui concerne les affaires militaires. La Milice, le Service Naval, le Service Aérien, tous les moyens de défense ont été fusionnés en un seul Ministère sous le titre de Ministère de la Défense Nationale, sous un seul et même Ministre.

Le dernier article de l'adresse avait trait à la ratification des divers traités, surtout ceux qui ont été consentis et signés à Washington et au cours de l'hiver en faveur de la limitation des armements, le respect des frontières et des diverses possessions, enfin la trêve de guerre pour une dizaine d'années.

Il y a eu de très intéressants discours de prononcé sur ce sujet par le très honorable Premier Ministre, le très honorable M. Meighen l'hon. M. Crerar et l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Marine et des Pêcheries. Tous se sont dit heureux de la part prise par le représentant du Canada à cette conférence de Washington. Ils ont surtout déclaré que le Canada tout entier était content du fait qu'on avait débilité de limiter les armements.

L'hon. M. Lapointe a dit que cette conférence marquait une époque dans l'histoire internationale. Elle indique que l'humanité veut cesser de se faire la guerre, après celle qui a coûté 10 millions de vies humaines; au cours de laquelle il y a eu plus de 20 millions de

blessés et de mutilés; sans compter les immenses pertes matérielles. Il serait temps de cesser d'avoir recours à la force des armes pour régler les disputes internationales, comme dans le cas des disputes individuelles.

Le meilleur moyen, c'est d'avoir recours aux cours de justice constitués pour cette fin.

En finissant, l'hon. M. Lapointe fit observer, dans les paroles du Ministre Belge Myhan: "Nous avons donné au monde un grand espoir".

C'est cette œuvre de paix que le gouvernement s'est efforcé de continuer en diminuant par le moment, toutes les dépenses pour la défense militaire.

Il y aurait encore une multitude de projets à faire connaître comme la commission des blés pour la vente des grains de l'Ouest; la prolongation de l'entente dite "passe du nid de corbeau" avec le Pacifique Canadien; le rappel de la Loi spéciale adoptée à la fin de la session de 1921, par le gouvernement Meighen pour réglementer les eaux du lac des Bois.

Le Gouvernement MacKenzie-King a remporté plusieurs triomphes politiques considérables. Le plus éclatant est certainement son vote sur le budget.

Le pays fut en haleine pendant plusieurs jours et la majorité de 18 voix accordés par les ferriers en dehors du groupe des provinces de l'Ouest indique la valeur du gouvernement actuel.

Il est admis que plusieurs fermiers sont prêts à se ranger avec les libéraux, mais il serait indécis de discuter cette question avant l'ouverture de la prochaine session.

Nous sommes sous l'impression que plusieurs fermiers de l'Ouest, de la Colombie-Britannique et d'ailleurs seraient enchantés de se joindre au gouvernement, à cause de leur sympathie idéologique et pardessus tout parce qu'ils ont pleine et entière confiance dans le cabinet dirigé si habilement par le très honorable Premier Ministre, l'honorable MacKenzie-King.

Nouvelles de Senneterre

Notes personnelles

— Ces jours derniers, nous avons la visite de monsieur A. Alston, gérant de la Cie de la Baie d'Hudson, à La-Brière. Monsieur Alston est reparti quelques jours plus tard avec sa famille, pour aller prendre charge du poste à Ft Albany, Ontario.

— Nous avons eu, mercredi et jeudi derniers, la visite de l'inspecteur des Chemins du Gouvernement, monsieur Destremble. Il est enchanté de sa visite, et nous a félicité pour les travaux que nous avons faits dans les chemins cette année.

— Depuis quelques jours la température est plutôt pluvieuse, et ne se passe guère de journée sans que nous ayons quelque orage ou même une pluie de durée.

Balle au Champ

Dimanche, le 2 juillet, nous avons eu une belle partie de balle au champ, entre Senneterre et Goulet. A la troisième manche le club local avait cinq points à son crédit tandis que le club visiteur n'en avait aucun. A la huitième manche Senneterre avait dix points contre cinq pour Goulet, mais ce dernier, sur une erreur, compta quatre points consécutifs, portant le total à neuf. Malgré les nobles efforts ils ne purent compter avant la fin de la partie. Un joueur a failli recevoir l'ordre d'aller se reposer pour apprendre qu'il ne faut pas lutter contre les décisions de l'arbitre. Même si une discussion est fautive, il faut laisser à l'arbitre l'initiative de réparer son erreur. A la prochaine, Messieurs les "Goulet".

Les lanceurs firent bonne contenance durant toute la partie; il n'y eut que deux erreurs faites par Senneterre qui n'en gagnèrent pas, moins la partie par 10 à 9.

Allignement des équipes

Senneterre	R. A. B. E.
Collin, A. (c)	3 4 1
Goulet, (p)	2 4
Fort, W. (1 b)	1 4
Collin, A. (2 b)	— 4
Goulet, (ss)	2 5
Collin, L. (3 b)	1 4
Thomas, E. (c. f.)	1 5 1
Thomas, W. (l. f.)	— 4
Biais, A. (r. f.)	— 4

Parti en Voyage

M. J.-H. Lemay, industriel et marchand, de la maison Lemay & Frère, est parti mercredi dernier en voyage, et il passera par Trois-Rivières, Québec et Montréal dans les intérêts de son commerce. On dit que ces MM. Lemay & Frère sont en marche avec certains commerçants de Montréal pour la vente de la nouvelle coupe de leur bois de sciage.

Revenu parmi nous

M. Paul-A. Langlois, de la maison Lemay & Frère, comptable, est revenu ces jours derniers d'un voyage dans sa famille à St-Louis-de-Lotbinière, où il s'était rendu pour assister aux funérailles de son frère Georges-Henri, noyé accidentellement. La nouvelle de cette mort, a beaucoup surpris et peiné nos concitoyens, de qui il était bien connu et estimé.	
Goulet	R. A. B. E.
Gervais, C. (c)	2 4
Gervais, A. (p)	2 5
Lavoie, T. (1 b)	2 5
Bernier, C. (2 b)	— 5
Ayotte, A. (3 b)	— 4
Tremblay (ss)	1 5
Odesse, A. (l. f.)	1 5
Lamard, A. (r. f.)	— 5
Robitaille	1 4

Les juges furent: Wm. hon. Roque et Henri Robitaille. J.-A. R.

LES BATISSES DU PARLEMENT DE QUEBEC



Plan d'agrandissement des Bâtisses du Parlement, par le Dr Jean Dassault, dessiné par les architectes Robitaille. Ce plan, qui a été beaucoup admiré par le grand architecte français, M. Roinin, a l'avantage de conserver au Parlement actuel le même style et au plan homogène. La nouvelle annexe qu'on se propose de construire sur la rue Ste-Julie défigurera à jamais les bâtisses actuelles. On dit que plusieurs ministres semblent accepter ce nouveau plan et que d'autres le trouvent trop dispendieux.

On ne devrait pas hésiter un instant à construire à Québec un Palais législatif digne de la Province. Ce plan, tel que projeté, répondra à toutes les exigences futures sans briser les lignes architecturales qui distinguent le vieux parlement.

L'hon. M. David, qui est le gardien jaloux de la beauté de nos vieux monuments, devrait user de son influence pour faire accepter ce plan qui ferait de notre parlement un des plus beaux de l'univers. Dans le plan que nous reproduisons plus haut, nos lecteurs reconnaîtront le parlement actuel dans la partie qui est à gauche de la tour centrale, tour qui avec la partie droite constituera ce que l'on devrait ajouter au Parlement.

Nouvelles de Landrienne

Année scolaire terminée

Les examens des classes de cette paroisse ont eu lieu le 29 dernier, sous la présidence du révérend Alphonse Chapleau, curé, et de messieurs les Commissaires d'école. Nous avons eu le plaisir de constater que les élèves ont, en général, très bien répondu, de sorte que nous devons adresser des félicitations à nos trois zélés instituteurs: mesdemoiselles Sauvageau, Naud et Bélec. Mademoiselle Sauvageau demeure à Grondines, comté de Portneuf, est partie pour rejoindre sa famille.

Nos Prospecteurs

Monsieur Morissette, propriétaire du claim de la mine d'amiante, est ici depuis quelques jours, et travaille avec plusieurs hommes au développement de ce claim. Il nous fait plaisir de dire que chaque jour les échantillons apportés paraissent de plus en plus satisfaisants. Nous souhaitons tout le succès possible aux mineurs.

Bois de Pulpe

Le chargement du bois de pulpe se continue toujours, et MM. Lemay & Frère, contracteurs avec la Cie Wyagamach Pulp & Paper, des Trois-Rivières nous disent qu'ils auront probablement tout expédié le bois qu'il y avait à nos voies d'évitement pour le quinze de juillet.

Nos Visiteurs

M. l'abbé M. Lamontagne, curé de Buckland, était l'hôte de monsieur le Curé, et il nous a donné le sermon dimanche dernier. Le révérend Frère François, des Frères du Sacré-Cœur, était aussi en promenade chez son frère, monsieur Henri Landrienne, paroissien de Landrienne. Ces distingués visiteurs ont été enchantés de notre nouvelle paroisse et nous ont promis de travailler à nous envoyer de nouveaux colons. Nous espérons qu'ils seront favorisés dans leurs projets, et de notre côté, nous serons heureux d'accueillir ces colons de bonne foi!

Nos Entrepreneurs à Parent

MM Lambert & Lambert, entrepreneurs-menusiers, sont partis pour Parent, aux fins d'exécuter leur contrat pour la construction d'une dizaine de maisons pour l'usage des employés du chemin de fer. Cette entreprise, durera plusieurs mois, ils auront aussi besoin de plusieurs ouvriers.

Parti en Voyage

M. J.-H. Lemay, industriel et marchand, de la maison Lemay & Frère, est parti mercredi dernier en voyage, et il passera par Trois-Rivières, Québec et Montréal dans les intérêts de son commerce. On dit que ces MM. Lemay & Frère sont en marche avec certains commerçants de Montréal pour la vente de la nouvelle coupe de leur bois de sciage.

Revenu parmi nous

M. Paul-A. Langlois, de la maison Lemay & Frère, comptable, est revenu ces jours derniers d'un voyage dans sa famille à St-Louis-de-Lotbinière, où il s'était rendu pour assister aux funérailles de son frère Georges-Henri, noyé accidentellement. La nouvelle de cette mort, a beaucoup surpris et peiné nos concitoyens, de qui il était bien connu et estimé.

Un livre qui s'impose

Le problème industriel au Canada français est l'un des plus passionnants que l'on puisse imaginer, à cause des immenses ressources naturelles qu'il possède et de l'influence d'ordinaire prépondérante qu'exerce sur la destinée des peuples les détenteurs de la richesse.

La plus grande des neuf provinces de la Confédération et la mieux pourvue peut-être à tous égards, la province de Québec ne sut pas se défendre avec assez d'énergie contre les entreprises exotiques, et elle a subi le sort commun. On en sommes-nous à l'heure actuelle? Qu'y aurait-il à faire pour ne pas compromettre irrémédiablement l'avenir et assurer aux fils du sol la jouissance d'une faible partie de l'héritage légué par leurs aïeux? Tel est le problème que contribueront à résoudre les travaux contenus dans le volume.

Il apportera les réponses à ceux qui se demandent s'il est opportun et avantageux de pousser un développement intense de l'industrie dans notre pays. L'avenir économique du Canada consistait-il à mettre tous ses plus beaux œufs dans le panier industriel et, avec ce fragile bagage, à s'aventurer sur les marchés extérieurs pour s'y faire écraser sans merci? Pour répondre, doit-on laisser le capital étranger s'emparer de nos plus fructueuses sources de richesse, les exploiter sous nos yeux à son bénéfice et à notre détriment, diriger les entreprises et nous condamner à lui fournir la main d'œuvre, nous dominer dans notre propre pays, avec nos propres ressources et nous tenir en esclavage? Autant de questions angoissantes auxquelles la réponse est difficile, car elles soulèvent autant de problèmes enchevêtrés et compliqués qui requièrent une solution préalable.

Ceux que la question industrielle intéresse peuvent se procurer le **Problème industriel au Canada français** au Secrétariat général de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal. Prix: \$1.60 franco.

Amos Lumber and Pulp Co.

Tel est le nom d'une nouvelle compagnie.

La Gazette Officielle du Canada annonçait récemment la formation d'une compagnie portant le nom d'Amos Lumber and Pulp Co., avec un capital autorisé de \$250,000. Nous avons cru que c'était une organisation destinée à absorber la Compagnie des Bois du Nord, et nous avons téléphoné à M. Hunter à ce sujet. Mais il nous a répondu qu'il ne pouvait encore rien dire à ce sujet.

Sa réponse nous fait persister, à croire que la nouvelle compagnie absorberait éventuellement la Cie des Bois du Nord.

— Le Conseil canadien de l'Agriculture, organisme directeur des Fermiers-Unis du Canada dans l'arène politique, décidera probablement, à sa réunion de Winnipeg.

Vacances sur les bords du Saint-Laurent

Les Touristes passant l'été à la Malbaie apprécieront sans doute l'horaire suivant.

Montréal-Québec-La Malbaie

Départ de Montréal (Gare Bonaventure) à 8.30 a.m. tous les jours excepté le dimanche, arrivée à Québec à 1.30 p.m. Dép. de Québec 2.15 p.m. arr. La Malbaie 6.15 p.m. Au retour, départ de La Malbaie à 7.30 a.m. tous les jours excepté le dimanche, arr. Québec 11.30 a.m., dép. Québec 12.15 p.m. arr. Montréal 5.15 p.m. Ces trains circulent directement de Montréal à La Malbaie et de La Malbaie à Montréal, sans aucun changement; des wagons de première, des wagons parloir et des wagons café-parloir sont attachés à ces trains.

Service Fin de Semaine, Wagon-Dortoir New-York — La Malbaie

Un wagon-dortoir spécial quittera New-York tous les vendredis à 7.45 p.m. et arrivera à La Malbaie à 6.15 p.m. le samedi suivant. Ce wagon-dortoir partira de La Malbaie à 7.30 a.m. tous les lundis, de Québec à 12.15 p.m. et arrivera à New-York à 7.30 a.m. le mardi suivant.

Service Fin de Semaine, Wagon-Dortoir, Montréal — La Malbaie

Le vendredi seulement un wagon-dortoir spécial quittera Montréal (Gare Bonaventure) à 11.30 p.m., Québec 8.00 a.m., le samedi seulement, et arrivera à La Malbaie à 11.45 a.m. Au retour ce wagon-dortoir quittera La Malbaie à 5.15 p.m., le dimanche seulement, Québec à 10.45 p.m., et arrivera à Montréal à 6.10 a.m. fournissant ainsi un service commode et unique de La Malbaie à Montréal et à New-York.

Service entre Québec et Montréal

Dép. Québec 12.15 p.m. tous les jours exc. di. et 10.45 p.m. tous les jours. Arr. Montréal 5.15 p.m. et 6.10 a.m. respectivement.

Dép. Montréal 8.30 a.m. tous les jours exc. dim. et 11.30 p.m. tous les jours. Arr. Québec 1.30 p.m. et 6.45 a.m. respectivement.

Dép. Lévis 2.05 p.m. tous les jours, arr. Montréal 7.55 p.m.

Pour plus amples renseignements, réservations dans les wagons-dortoirs et les wagons-parloirs, s'adresser au Bureau de la Ville, 10, rue Ste-Anne, tel. 529 et 530, ou à la Gare du Palais, tel. 2125.

A VENDRE

Moulin à écorcer le bois de pulpe en deux pieds, avec engin à vapeur de 15 c.v. ROSSER, en acier de première qualité et banc de scie en fer en bon ordre et à bon marché. S'adresser à

DONAT THIBAUT, LA SARRE

Dr AVILA SYLVESTRE
Chirurgien-Dentiste,
d'AMOS,
sera à La Reine le premier dimanche de chaque mois.

MAISON A VENDRE à AMOS
sur la 3e avenue, vis-à-vis l'église.
PRIX MODÉRÉ CONDITIONS FACILES.
S'adresser à Mme Vve Narcisse Grenier, AMOS

BIERE FAITE PAR VOUS-MEME
Moyen économique pour faire à la maison une aussi bonne bière que celle des meilleures brasseries

à **7c** la Bouteille

En plus de l'Extrait de Malt et du houblon, chaque paquet contient des bouchons couronnés et un livre de recettes pour pâtisseries.

Avec un paquet que vous payez \$1.00, vous faites 2 1/2 gallons, soit 15 bouteilles.
Avec un paquet de \$1.75, vous faites 5 gallons, soit 30 bouteilles.

En vente dans toutes les pharmacies et épiceries ou expédie directement franco par

St. Lawrence Preserving Co. Regd
QUEBEC

Distributeur en Gros pour l'Abitibi: J.-E. SAINT-ONGE, Enr., Amos, P. Q.

AUJOUR'HUI
est le meilleur temps d'installer un système de

Plomberie Moderne

Tuyaux d'Aqueduc, une Spécialité.
Bains, Lavabos, Eviers, etc. de toutes grandeurs, toujours en mains.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE.

Avez-vous pensé d'installer un système de **TELEPHONE** dans votre paroisse?
Instructions et pamphlets fournis sur demande.

LA Cie MECHANICS SUPPLY, Limitée
80-90, rue St-Paul, Phone 651 QUEBEC

Avez-vous besoin de **MATÉRIAUX de CONSTRUCTION** allez chez

WEBSTER

CIMENT, CHAUX, TUYAUX A DRAINAGE, Papier à Construction de toutes sortes.

Demandez Catalogue et Echantillons sur le Stucco Bishopric

WEBSTER & FILS, LTEE
79, RUE DALHOUSIE, QUEBEC

AGENTS DEMANDÉS
Pour représenter la CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION, dans tout le territoire de l'Abitibi. Contrat des plus avantageux offert à des solliciteurs actifs et expérimentés. En faisant application, mentionnez votre âge et votre expérience dans la sollicitation.
Adresse: Casier 85, Bureau de Poste, MACAMIC

LA GAZETTE DU NORD

CONTINUE "L'ABITIBI"

Elle est imprimée par "L'Action Sociale Ltee, 103, rue Ste-Anne, Québec. Elle est publiée par La Publicité Régionale, Ltee, Siège Social, Amos, Québec. Directeur-gérant: Hector Authier. Directeur de la section de La Tuque: Edouard Belleau.

Triple noyade aux 3-Rivières

Trois-Rivières, 12.—Alphée Leblanc, fils de M. Ph. Leblanc, de Prévost-Sank, Yvonne Leblanc, fille de Joseph Leblanc, de St-Grégoire, Euphémie Lambert, fille d'Arthur Lambert, de St-Grégoire et Alice Leblanc, fille de A. Leblanc, de St-Léonard, se sont noyées accidentellement, lundi après-midi, sur le lac St-Paul, près de Bécancour.

Les feux dans les forêts de l'Ouest

Prince Rupert, C. B. 11.—A la suite d'une inspection à l'intérieur de la province, E. C. Manning, chef des ingénieurs forestiers, a annoncé que la situation était encore sérieuse, concernant les feux de forêts. Le nord et le centre sont les deux régions les plus affectées par le feu.

Une menace pour les abeilles

M. Cyr. Vaillancourt, chef du service de l'apiculture de la province de Québec, nous affirmait hier que les abeilles de la province sont menacées d'une terrible maladie. Les ruchers doivent être surveillés attentivement par leurs propriétaires, sans quoi, la maladie, connue sous le nom de "loque européenne", peut détruire ces ruchers en quelques mois.

La Grève des mineurs

Washington, 11. (spéc.)—Au cours d'une réunion des représentants des mineurs en grève et des directeurs des mines, le président Harding a soumis un plan préparé par les officiers du gouvernement dans le but de mettre fin définitivement à la grève des mineurs de charbon.

SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

Les révérends Pères Rédemptoristes, sont heureux d'annoncer au public à tous les amis de la bonne Sainte-Anne qu'une église provisoire est déjà ouverte et qu'elle servira au culte jusqu'à la reconstruction de la basilique nouvelle.

Si la basilique a été incendiée, les attractions du pèlerinage ont été heureusement conservées. Les vénérés Pères, sur pèril même leur vie, ont réussi à sauver de la destruction la Statue miraculeuse de la Bonne sainte Anne debout sur sa colonne d'onyx, les reliques de la bonne sainte Anne, la chaise aux reliques et les objets les plus précieux, notamment la célèbre peinture de sainte Anne par Lebrun, et les pièces les plus historiques.

A l'Ecole de Colonisation de bonnes semences

L'agronome de la Ligue Nationale de Colonisation de retour d'une visite au Lac Sergent nous fournit quelques notes très intéressantes au sujet de l'Orphelinat Ecole de Colonisation. Sous la direction d'un régisseur expérimenté, M. Wilfrid Simard autrefois de St-Gédéon, lauréat de la médaille d'or du Mérite Agricole, les petits colons au nombre de 16, sont très occupés aux divers travaux de la terre.

Il s'agit de semer 65 minots de patates, 50 minots d'avoine, du blé, du seigle, des pois, des choux de Siam; deux arpent de jardinage, aussi des parcelles de fourrage vert. Les pâturages sont beaux; les pièces de foin ont belle apparence. Fait à noter, à l'Orphelinat on n'a pas manqué de foin pour hiverner les animaux et il en reste encore.

RIVIERE LA PAIX

LA CULTURE DANS LE DISTRICT

Les renseignements qui ont rapport à nos régions du nord sont précieux, et c'est pourquoi beaucoup de gens liront avec intérêt les résultats qu'a donnés la culture des récoltes à la Sous-Station des fermes expérimentales fédérales de Fort Vermilion, Alberta, dans le district de Rivière-la-Paix. Le feuillet en question donne en détail l'histoire de ces expériences, entreprises il y a treize ans et qui durent encore.

La grève des cheminots

New-York, 11.—Les directeurs de onze compagnies de chemins de fer se sont réunis, hier, à New-York, dans le but de discuter la question de la grève des employés des usines de chemins de fer. A la suite de cette réunion, plusieurs directeurs ont annoncé que la situation, bien que grave, n'était pas encore très sérieuse; malgré la grève, plusieurs usines sont en opération et des offres nombreuses ont été reçues du Canada à des prix très avantageux.

UN ELECTRICIEN ÉTAIT PARFOIS SI ÉTOURDI QU'IL TOMBAIT PRÈS

Monsieur Deslauriers déclare que les maux d'estomac l'affaiblissaient et le rendaient si nerveux qu'il ne pouvait qu'à grand-peine travailler. Il est maintenant un homme bien portant.

Le Tanlac m'a débarrassé de maux d'estomac d'une gravité extrême, déclare monsieur J.-A. Deslauriers, 119, rue Beaudry, à Montréal.

LA LOGE DU PARC JASPER

Un arrêt idéal

Beaucoup de gens qui depuis longtemps déjà caressaient le projet de visiter les Rocheuses et la Côte du Pacifique se décident cette année en apprenant la réduction des taux de transport pour l'Alberta et la Colombie Anglaise.

Le Parc Jasper, dans l'Alberta, au cœur des Montagnes Rocheuses, est le plus grand des parcs nationaux du Canada, sa superficie est de 4,400 milles carrés et des avantages illimités sont offerts au touriste ou au sportsman pour une vacance agréable.

Voyagez par la voie Nationale

Le seul service direct entre Québec et Ottawa

Le Chemin de Fer National offre entre Québec et Ottawa un service qui ne peut être surpassé, et sur lequel le public voyageur peut compter.

MACAMIC

Makamie, Abitibi, 10.—Un nouveau Cercle vient de se créer. Voici son conseil de direction: Président: Maurice Thibault, avocat.

PROVINCE DE QUÉBEC

No 244 COUR SUPÉRIEURE Dame MARIE-ANGÉLINE ROY, épouse de JOSEPH-ALBERT DUDEMAINE, industriel, d'Amos, demanderesse vs

Ledit JOSEPH-ALBERT DUDEMAINE, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 27 mars 1922. Québec, 7 juin 1922.

Le procureur de la demanderesse, (Signé) ALBERT GRENIER

Le procureur de la défenderesse, (Signé) ALBERT GRENIER

Amos, P. Q.

UN ELECTRICIEN ÉTAIT PARFOIS SI ÉTOURDI QU'IL TOMBAIT PRÈS

Monsieur Deslauriers déclare que les maux d'estomac l'affaiblissaient et le rendaient si nerveux qu'il ne pouvait qu'à grand-peine travailler. Il est maintenant un homme bien portant.

Le Tanlac m'a débarrassé de maux d'estomac d'une gravité extrême, déclare monsieur J.-A. Deslauriers, 119, rue Beaudry, à Montréal.

LA LOGE DU PARC JASPER

Un arrêt idéal

Beaucoup de gens qui depuis longtemps déjà caressaient le projet de visiter les Rocheuses et la Côte du Pacifique se décident cette année en apprenant la réduction des taux de transport pour l'Alberta et la Colombie Anglaise.

Voyagez par la voie Nationale

Le seul service direct entre Québec et Ottawa

Le Chemin de Fer National offre entre Québec et Ottawa un service qui ne peut être surpassé, et sur lequel le public voyageur peut compter.

MACAMIC

Makamie, Abitibi, 10.—Un nouveau Cercle vient de se créer. Voici son conseil de direction: Président: Maurice Thibault, avocat.

PROVINCE DE QUÉBEC

No 244 COUR SUPÉRIEURE Dame MARIE-ANGÉLINE ROY, épouse de JOSEPH-ALBERT DUDEMAINE, industriel, d'Amos, demanderesse vs

Ledit JOSEPH-ALBERT DUDEMAINE, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 27 mars 1922. Québec, 7 juin 1922.

Le procureur de la demanderesse, (Signé) ALBERT GRENIER

Le procureur de la défenderesse, (Signé) ALBERT GRENIER

Amos, P. Q.

Unic Electric Heating, Limited. Renseignements complets sur demande, sans aucune obligation. MacKercher & Company. 502, rue Ste-Catherine Est. Montréal. Téléphone: Est 5391.

ENCOURAGEZ LES PRODUITS CANADIENS. QUEBEC PRESERVING Ltd. EPICIERS EN GROS ET MANUFACTURIERS DE MOUTARDE, CONFITURES ET CATSUP. 45, RUE SMITH, QUEBEC.

MAISON FONDÉE EN 1865. Librairie Langlais, Ltée. LIBRAIRES, EDITEURS, IMPORTATEURS GROS ET DETAIL. 177, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

FRUITS, LÉGUMES, PROVISIONS, BISCUITS, SUCCERIES, CIGARES, CIGARETTES, NOURRITURES pour VOLAILLES, ARTICLES D'AVICULTURES Etc. Legaré & Moisan. 23 rue Sous-le-fort, QUEBEC.

LANGLOIS & PARADIS Ltée. EPICIERS EN GROS. 9 rue St-Jacques, QUEBEC.

The National Cash Register Co. of Canada, Limited. 133, rue St-Paul, Québec. Téléphone 2856.

J. T. MASSICOTTE. AMOS, P. Q. FABRICANT DE LIQUEURS DOUCES CREAM SODA, GINGER ALE, ESSENCES DIVERSES, EAU MINÉRALE. Bières et Porter DE TOUTES MARQUES. J. R. Garneau, Marchand-épicer, 33-35-37, Sous-le-Fort, Québec. Tél. 2276.

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoyé gratis par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-GLOVER Co., Inc. 129 West 26th Street, New York U.S.A.

Brique d'argile, Brique de ciment, Pierre artificielle, Tuyaux de béton. C'est le temps de donner vos commandes pour les produits de notre industrie. Nous fabriquons de la Brique de choix et de la Brique de commerce, de la Pierre pour toutes les constructions, etc., etc. DEMANDEZ NOS PRIX. JOS GRENIER, Notaire, Edifice Blais, Rue Principale, AMOS, P. Q.

Paré & Dussault AVOCATS. AMOS.

Ernest Lafaire, L. I. O. J. Arthur Gagnon. LEFAIVRE & GAGNON COMPTABLES ET LIQUIDATEURS. Auditeurs, liquidateurs de faillites. 147, côte de la Montagne (édifice Bossé), QUEBEC.

J.-P.-E. GAGNON COMPTABLE ET LIQUIDATEUR. Spécialité: Règlement de faillites, et compromis entre créanciers et débiteurs. 25 ANS D'EXPERIENCE. BUREAU 44-46, rue DALHOUSIE, QUEBEC.

EUGENE GOURRE, L.L.B. AVOCAT. Edifice du bureau de poste AMOS, P. Q. Au dessus du magasin de M. Arthur Drouin.

F. H. ANDREWS & SON. FOURNITURES DE MOULINS COURROIES EN CAOUTCHOUC "P.M.S." COURROIES EN CUIR, MEULES D'EMERI "NORTON," POULIES "DODGE" EN BOIS FENDU, HUILES, GRAISSES, PNEUS D'AUTOMOBILES, "GUTTA PERCHA," ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES. 253, rue St-Paul, Québec.

J.-E. ST-ONGE & CIE, Enr. EPICIERS EN GROS. TABACS, CIGARES, CIGARETTES, GOMME, CHOCOLATS, BONBONS, BISCUITS ET SUCCERIES. AMOS, Co. Pontiac. Québec.

Le plus agréable à fumer. LUMBER SCIENCE SCHOOL. 60, Côte de la Montagne, QUEBEC. C'est le meilleur tabac, pour la pipe, qui se fume au pays, et vous chanterez ses louanges dès que vous l'aurez essayé. Chargez-en une pipe et jugez-en! 10 cts le paquet. Rock City Tobacco Co., Québec. TABACS DOMESTIQUE ET DE VIRGINIE LONG TOM. Excellents placements, très bonnes garanties. Rapportant de gros intérêts. JOS GRENIER, Notaire, Edifice Blais, Rue Principale, AMOS.

L. A. LADOUCEUR AVOCAT. Edifice du bureau de Poste AMOS, P. Q. 2ième étage, audessus du magasin de M. Arthur Drouin.

Elisée Thériault, M. P. P. Valmore Bienvenu L.S.I. Thériault & Bienvenu AVOCATS & PROCUREURS. 51, rue St-Pierre, Québec.

Albert Grenier, L.L.L. AVOCAT. EDIFICE BLAIS. Rue Principale, AMOS, P. Q.

LOR. BERNIER ARPEUTEUR GEOMETRE. Spécialité: Expertises. AMOS.

LA GAZETTE DU NORD

DIVISION DE LA TUQUE

EDOUARD BELLEAU, A. ALDORI DUPONT, Rédacteur, Correspondant et Solliciteur.

LA ROUTE DES PILES

Un des articles au programme de "La Gazette du Nord" traite de colonisation. Nous sommes une race de pionniers dont trois siècles d'histoire portent la trace et c'est à nous qu'il appartient d'ouvrir partout le sillon fécond d'où germera notre vie nationale.

Cependant, il y a encore et beaucoup à faire; il faut presser ces travaux, pousser les entrepreneurs pour qu'une ébauche au moins, de ce chemin, soit faite cette année. Au train où vont les choses nous en avons encore pour plusieurs années avant de pouvoir profiter de cette amélioration et pourtant nous en avons grandement besoin.

Edouard Belleau.

EMBELLISSONS NOS RUES

Il convient de féliciter fortement cet échevin qui au cours d'une récente séance de notre conseil municipal a donné avis d'un règlement concernant la plantation d'arbres d'ornement dans nos rues.

Toutes les villes du monde depuis la plus humble jusqu'à la plus considérable, se sont préoccupées et se préoccupent constamment de l'embellissement de leurs rues et la plupart possèdent même des comités chargés de se documenter sur ce sujet et de fournir des suggestions pratiques pour rendre plus agréable le séjour dans les villes.

La majorité de la population de la Tuque est stable; cette majorité vit 12 mois par année. Alors pourquoi ne pas travailler à rendre ce séjour plus agréable en aidant au travail de la nature?

Ce qui nous manque le plus ici et que chacun déplore ce sont les arbres d'ornement; durant l'été le soleil nous da-de de ses rayons sans que nous puissions nous protéger contre ses feux. Nous avons de magnifiques rues que bien des villes plus vieilles que nous nous envient, mais ces rues sont nues et arides; elles semblent de longs rubans de sable sans grâce ni charmes. Pourtant il serait facile de remédier à cet état de choses à peu de frais et en peu d'années.

La pépinière du gouvernement provincial à Berthierville s'occupe de la conservation et de la préparation d'arbres d'ornement

de toutes sortes. Il s'agirait de créer un mouvement avant pour but de promouvoir et d'encourager la plantation des arbres et le reste est facile. Notre conseil municipal pourrait lui-même prendre l'initiative de commander certains nombre d'arbres d'ornement à la pépinière ou ces arbres se vendent exorbitamment bon marché et les revendeurs au prix coûtant aux propriétaires de la ville. Un jour serait fixé, après entente avec la Brown Corporation ce jour serait déclaré fête civique et tous les propriétaires planteraient quelques arbres devant leur propriété ce jour-là. Le soir un banquet pourrait avoir lieu, de même qu'un concert et un feu d'artifice afin de commémorer cet événement qui serait notre fête des arbres.

La chose se fait maintenant dans toutes les villes et chaque année en mai on plante un certain nombre d'arbres avec une certaine solennité et le jour choisi est un jour de congé. Ce ne sont évidemment que des suggestions que nous faisons mais ce que nous voulons c'est l'adoption du principe de la plantation d'arbres d'ornement partout. Après quelques années l'aspect de la ville changera; elle perdrait son air froid sévère et si peu sympathique pour devenir un nid de fraîcheur dans lequel le soir le murmure de la brise se mêlerait doucement au bruissement des feuilles.

E. B.

NOTES SOCIALES

Notre compagnie de zouaves et son populaire commandant M. W. Juneau sont partis samedi drapeaux au vent pour leur camp annuel qui cette année a ses assises dans la coquette petite ville de Grand'Mère.

M. F.-X. Lamontagne, marchand de cette ville doit partir prochainement en voyage dans le nouvel Ontario où il a actuellement d'importants contrats.

Mademoiselle Effie Garvin, opératrice de téléphone est en voyage de vacances à Québec et autres lieux.

Monsieur le docteur et Mme Riberty ainsi que Mademoiselle Irène Riberty partent cette semaine pour Québec. Mademoiselle Riberty y prendra possession de l'automobile qu'elle a gagnée au dernier concours de l'Événement et tous se rendront en auto à Montréal, Trois-Rivières, etc., pour célébrer cet événement.

Mme veuve H. Riberty est de retour d'un court voyage à Montréal.

— M. R. Blais, maire de la municipalité de la Rivière-Croche, était en ville cette semaine.

— Le Révérend M. Damphousse, missionnaire sur le Saint-Maurice est de passage ici cette semaine.

— M. Authier, directeur de "La Gazette du Nord" est attendu en ville cette semaine.

— M. Azarias Audit, huissier, de cette ville, conduisit un prisonnier à Québec, vendredi dernier.

— M. Willie Juneau, maître de poste, est revenu d'un voyage d'affaires de quelques jours à la fin de la semaine passée.

— M. R. Blais, maire de la municipalité de la Rivière-Croche, était en ville cette semaine.

— M. Authier, directeur de "La Gazette du Nord" est attendu en ville cette semaine.

— M. Azarias Audit, huissier, de cette ville, conduisit un prisonnier à Québec, vendredi dernier.

— M. Willie Juneau, maître de poste, est revenu d'un voyage d'affaires de quelques jours à la fin de la semaine passée.

— Messieurs J.-A. Comeau, Alfred Riberty, Donat Beaulieu et autres sont allés faire une excursion de pêche au Lac-à-la-Ligne, et, on nous dit qu'ils n'ont pas été bien heureux; n'ayant pris que très peu de truite. Nous souhaitons que le prochain voyage qu'ils feront leur soit plus favorable.

— Monsieur J.-E. Lavallée, des Trois-Rivières, représentant de la Métropolitaine est à La Tuque depuis quelques jours dans l'intérêt de la compagnie.

— M. le Dr H. Tousignant de cette ville est allé avec sa famille en automobile dimanche passé, à la Rivière-au-Rat; on nous informe que leur voyage a été des plus agréables.

— MM. Donald Ronald et Fred Gingras sont partis mercredi matin pour aller à Chicoutimi et Roberval où ils séjourneront quelques jours.

— Mme L.-B. Baxter, épouse du gérant de la Cie Laurentide à La Tuque, est partie lundi pour aller passer une semaine ou deux dans sa famille.

— M. R. Blais, maire de la municipalité de la Rivière-Croche, était en ville cette semaine.

— Le Révérend M. Damphousse, missionnaire sur le Saint-Maurice est de passage ici cette semaine.

— M. Authier, directeur de "La Gazette du Nord" est attendu en ville cette semaine.

— M. Azarias Audit, huissier, de cette ville, conduisit un prisonnier à Québec, vendredi dernier.

— M. Willie Juneau, maître de poste, est revenu d'un voyage d'affaires de quelques jours à la fin de la semaine passée.

— Messieurs J.-A. Comeau, Alfred Riberty, Donat Beaulieu et autres sont allés faire une excursion de pêche au Lac-à-la-Ligne, et, on nous dit qu'ils n'ont pas été bien heureux; n'ayant pris que très peu de truite. Nous souhaitons que le prochain voyage qu'ils feront leur soit plus favorable.

— Monsieur J.-E. Lavallée, des Trois-Rivières, représentant de la Métropolitaine est à La Tuque depuis quelques jours dans l'intérêt de la compagnie.

— M. le Dr H. Tousignant de cette ville est allé avec sa famille en automobile dimanche passé, à la Rivière-au-Rat; on nous informe que leur voyage a été des plus agréables.

— MM. Donald Ronald et Fred Gingras sont partis mercredi matin pour aller à Chicoutimi et Roberval où ils séjourneront quelques jours.

— Mme L.-B. Baxter, épouse du gérant de la Cie Laurentide à La Tuque, est partie lundi pour aller passer une semaine ou deux dans sa famille.

— M. R. Blais, maire de la municipalité de la Rivière-Croche, était en ville cette semaine.

— Le Révérend M. Damphousse, missionnaire sur le Saint-Maurice est de passage ici cette semaine.

— M. Authier, directeur de "La Gazette du Nord" est attendu en ville cette semaine.

— M. Azarias Audit, huissier, de cette ville, conduisit un prisonnier à Québec, vendredi dernier.

— M. R. Blais, maire de la municipalité de la Rivière-Croche, était en ville cette semaine.

— M. Authier, directeur de "La Gazette du Nord" est attendu en ville cette semaine.

— M. Azarias Audit, huissier, de cette ville, conduisit un prisonnier à Québec, vendredi dernier.

— M. Willie Juneau, maître de poste, est revenu d'un voyage d'affaires de quelques jours à la fin de la semaine passée.

— Messieurs J.-A. Comeau, Alfred Riberty, Donat Beaulieu et autres sont allés faire une excursion de pêche au Lac-à-la-Ligne, et, on nous dit qu'ils n'ont pas été bien heureux; n'ayant pris que très peu de truite. Nous souhaitons que le prochain voyage qu'ils feront leur soit plus favorable.

— Monsieur J.-E. Lavallée, des Trois-Rivières, représentant de la Métropolitaine est à La Tuque depuis quelques jours dans l'intérêt de la compagnie.

— M. le Dr H. Tousignant de cette ville est allé avec sa famille en automobile dimanche passé, à la Rivière-au-Rat; on nous informe que leur voyage a été des plus agréables.

— MM. Donald Ronald et Fred Gingras sont partis mercredi matin pour aller à Chicoutimi et Roberval où ils séjourneront quelques jours.

— Mme L.-B. Baxter, épouse du gérant de la Cie Laurentide à La Tuque, est partie lundi pour aller passer une semaine ou deux dans sa famille.

— M. R. Blais, maire de la municipalité de la Rivière-Croche, était en ville cette semaine.

— Le Révérend M. Damphousse, missionnaire sur le Saint-Maurice est de passage ici cette semaine.

— M. Authier, directeur de "La Gazette du Nord" est attendu en ville cette semaine.

— M. Azarias Audit, huissier, de cette ville, conduisit un prisonnier à Québec, vendredi dernier.

— M. Willie Juneau, maître de poste, est revenu d'un voyage d'affaires de quelques jours à la fin de la semaine passée.

— Messieurs J.-A. Comeau, Alfred Riberty, Donat Beaulieu et autres sont allés faire une excursion de pêche au Lac-à-la-Ligne, et, on nous dit qu'ils n'ont pas été bien heureux; n'ayant pris que très peu de truite. Nous souhaitons que le prochain voyage qu'ils feront leur soit plus favorable.

— Monsieur J.-E. Lavallée, des Trois-Rivières, représentant de la Métropolitaine est à La Tuque depuis quelques jours dans l'intérêt de la compagnie.

— M. le Dr H. Tousignant de cette ville est allé avec sa famille en automobile dimanche passé, à la Rivière-au-Rat; on nous informe que leur voyage a été des plus agréables.

— MM. Donald Ronald et Fred Gingras sont partis mercredi matin pour aller à Chicoutimi et Roberval où ils séjourneront quelques jours.

— Mme L.-B. Baxter, épouse du gérant de la Cie Laurentide à La Tuque, est partie lundi pour aller passer une semaine ou deux dans sa famille.

— M. R. Blais, maire de la municipalité de la Rivière-Croche, était en ville cette semaine.

— Le Révérend M. Damphousse, missionnaire sur le Saint-Maurice est de passage ici cette semaine.

— M. Authier, directeur de "La Gazette du Nord" est attendu en ville cette semaine.

— M. Azarias Audit, huissier, de cette ville, conduisit un prisonnier à Québec, vendredi dernier.

Distribution des Prix au Couvent d'Amos

21 JUN 1922

Diplôme de sténographie: Milles A. Lafrenière et B. Vaillancourt.

Diplôme de dactylographie: Milles A. Lafrenière, B. Vaillancourt et Alice Carpentier.

Bonne conduite (volume, donné par Monsieur le Curé) gagné par Mlle F.-A. Massicotte.

Couronnes (données par M. J.-A. Proulx "Bainville") méritées par Milles L. Leclerc, M.-B. Cloutier, F.-A. Massicotte, M.-J. Houde, L. Church, A. Sicard, L. Blais, Y. Blouin, C. Blais, G. Sheehy, J. Rivard, G. Bédard, F. Mongrain, G. Jobidon, M.-R. Labrecque, G. Nault, Y. Marcotte, M. Gagnon, M. Cyr, S. Lalonde, H. Beaudoin.

Régularité (statue du Sacré-Coeur) donnée par M. T.-A. Lalonde, gagnée par Mlle F.-A. Massicotte.

Instruction religieuse (chapelette de cou) donnée par Mme A. Drouin, gagnée par Mlle A. Sicard.

Un chapelet monté en or, donné par Mme A. Cloutier, gagné par Mlle A. Gaudier.

Arithmétique: 24 volumes donnés par Monsieur J.-Z. Barrette, gagnés par Milles M.-J. Houde, L. Church, A. Sicard, Y. Blouin, G. Sheehy, J. Rivard, G. Jobidon, Y. Marcotte, G. Nault, M. Gagnon, N. Bédard et S. Lalonde.

Chant: volume donné par madame G. Duchemin, gagné par Mlle A. Sicard.

Écriture: enciers donnés par mademoiselle Léa Moreau, gagnés par Mlle M.-J. Houde.

Musique: 16 volumes donnés par Monsieur Clément Blais, gagnés par Milles A. Sicard, C. Blais, M.-B. Cloutier, L. Blais, F. Mongrain, L. Church, G. Jobidon, Y. Marcotte, S. Lalonde, J. Church, G. Bédard, M. Cyr, M. Barrette, A. Barrette, F.-A. Massicotte, L. Bordeleau.

Histoire (bracelet montre), donné par un Ami de l'Éducation, gagné par Mlle M.-R. Labrecque.

Succès (chapelet monté en or) donné par Mme S. Bédard, gagné par Mlle N. Bédard.

Bonne tenue (croix) donné par madame S. Bédard, de La-Sarre, gagné par Mlle A. Barrette.

Assiduité: volumes donnés par Monsieur W. Paradis, avocat, gagnés par MM. M.-Florent Houde, M. Moffette et G. Bacon.

Application: volumes donnés par Monsieur D. Gourd, gagnés par MM. Claude Bigné, G. Houde et R. Bourcier.

Écriture: donné par Monsieur G. Bigné, gagné par M. ...

Volumes donnés par les Religieuses: Application: Mlle F.-A. Massicotte.

Anglais: Mlle M.-B. Cloutier.

Ordre: Mlle M.-J. Houde.

Progress: Mlle Jeanne Rivard.

Succès: Mlle Gertrude Bédard.

Assiduité: Milles F.-A. Massicotte, L. Blais, J. Rivard, G. Jobidon, G. Sheehy, N. Bédard, S. Lalonde.

2e classe: M. A. Boutin, L. Vaillancourt, Geneviève Godon, Maïella Trudel, P. Lafrenière, A. Gauthier, Y. Gauthier, J. Périgny, A. Lefebvre, A. Cloutier.

3e classe: L. Dubé, A. Blais, H. Drouin, G. Bigné, G. Bacon, M. Moffette, A. Bourcier, M. Vaillancourt, M. Caouette, A. Gervais.

4e classe: M. M. Carpentier, L. Rivest, A. Dudemaine, T. Hamel, L. Lanoix, G. Vézeau, R. Mongrain, Z. Sabourin, L. Boudreau, H. Vaillancourt.

5e classe: Milles M.-R. Gauthier, Hilda Godon, M. Villemure, G. Loiselet, J. Loiselet, G. Albert, P. Charlebois, G. Gervais.

6e classe: M. Claude Bigné, P. Lanoix, A. Gourd, R. Serra, C. Bourcier, R. Bourcier, J. B. St-Onge, A. Boudreau, C. Bernier, R. Lagroix.

7e classe: R. Arcand, H. Gosse, J. B. Girard, T. Dudemaine, J.-J. Gourd, A. Lafrenière, A. Gosselin, N. Tessier, M. Casalon, G. Provencher, T. Baril, P. Massicotte, C. Bigné et F. Tremblay.

8e classe: M. M. Carpentier, L. Rivest, A. Dudemaine, T. Hamel, L. Lanoix, G. Vézeau, R. Mongrain, Z. Sabourin, L. Boudreau, H. Vaillancourt.

9e classe: Milles M.-R. Gauthier, Hilda Godon, M. Villemure, G. Loiselet, J. Loiselet, G. Albert, P. Charlebois, G. Gervais.

10e classe: M. Claude Bigné, P. Lanoix, A. Gourd, R. Serra, C. Bourcier, R. Bourcier, J. B. St-Onge, A. Boudreau, C. Bernier, R. Lagroix.

11e classe: R. Arcand, H. Gosse, J. B. Girard, T. Dudemaine, J.-J. Gourd, A. Lafrenière, A. Gosselin, N. Tessier, M. Casalon, G. Provencher, T. Baril, P. Massicotte, C. Bigné et F. Tremblay.

12e classe: M. M. Carpentier, L. Rivest, A. Dudemaine, T. Hamel, L. Lanoix, G. Vézeau, R. Mongrain, Z. Sabourin, L. Boudreau, H. Vaillancourt.

13e classe: Milles M.-R. Gauthier, Hilda Godon, M. Villemure, G. Loiselet, J. Loiselet, G. Albert, P. Charlebois, G. Gervais.

14e classe: M. Claude Bigné, P. Lanoix, A. Gourd, R. Serra, C. Bourcier, R. Bourcier, J. B. St-Onge, A. Boudreau, C. Bernier, R. Lagroix.

15e classe: R. Arcand, H. Gosse, J. B. Girard, T. Dudemaine, J.-J. Gourd, A. Lafrenière, A. Gosselin, N. Tessier, M. Casalon, G. Provencher, T. Baril, P. Massicotte, C. Bigné et F. Tremblay.

16e classe: M. M. Carpentier, L. Rivest, A. Dudemaine, T. Hamel, L. Lanoix, G. Vézeau, R. Mongrain, Z. Sabourin, L. Boudreau, H. Vaillancourt.

17e classe: Milles M.-R. Gauthier, Hilda Godon, M. Villemure, G. Loiselet, J. Loiselet, G. Albert, P. Charlebois, G. Gervais.

18e classe: M. Claude Bigné, P. Lanoix, A. Gourd, R. Serra, C. Bourcier, R. Bourcier, J. B. St-Onge, A. Boudreau, C. Bernier, R. Lagroix.

19e classe: R. Arcand, H. Gosse, J. B. Girard, T. Dudemaine, J.-J. Gourd, A. Lafrenière, A. Gosselin, N. Tessier, M. Casalon, G. Provencher, T. Baril, P. Massicotte, C. Bigné et F. Tremblay.

20e classe: M. M. Carpentier, L. Rivest, A. Dudemaine, T. Hamel, L. Lanoix, G. Vézeau, R. Mongrain, Z. Sabourin, L. Boudreau, H. Vaillancourt.

21e classe: Milles M.-R. Gauthier, Hilda Godon, M. Villemure, G. Loiselet, J. Loiselet, G. Albert, P. Charlebois, G. Gervais.

22e classe: M. Claude Bigné, P. Lanoix, A. Gourd, R. Serra, C. Bourcier, R. Bourcier, J. B. St-Onge, A. Boudreau, C. Bernier, R. Lagroix.

23e classe: R. Arcand, H. Gosse, J. B. Girard, T. Dudemaine, J.-J. Gourd, A. Lafrenière, A. Gosselin, N. Tessier, M. Casalon, G. Provencher, T. Baril, P. Massicotte, C. Bigné et F. Tremblay.

24e classe: M. M. Carpentier, L. Rivest, A. Dudemaine, T. Hamel, L. Lanoix, G. Vézeau, R. Mongrain, Z. Sabourin, L. Boudreau, H. Vaillancourt.

25e classe: Milles M.-R. Gauthier, Hilda Godon, M. Villemure, G. Loiselet, J. Loiselet, G. Albert, P. Charlebois, G. Gervais.

"LE NOUVEAU NORD"

L'individu qui aime à passer ses vacances à la chasse, à la pêche ou au canotage, le Canada est le pays qui lui offre les plus grands avantages pour jour de ces sports attrayants et hygiéniques.

Mais il y a une région du Dominion qui lance un appel particulièrement puissant au pêcheur, au chasseur de gros gibier ou au canotier. C'est la région justement désignée sous le nom de "Nouveau Nord" ou l'on se rend par la voie de Cochrane. Il comprend cette vaste région de terre vierge qui longe la ligne du Chemin de Fer National, division du Transcontinental, et s'étend à travers la partie nord des Provinces de Québec et d'Ontario sur une distance de plus de mille milles, limitée au nord par la Baie d'Hudson. Pour servir d'une phrase qui n'est pas un pays vierge, tel que l'on l'a fait.

Cette région est le véritable paradis du sportsman; toutes les espèces de gibier du continent nord-américain errent en liberté dans ces vastes forêts. C'est l'habitation du renne corpu lent. Le cerf se trouve sur une grande étendue de territoire en quantité abondante et le caribou sera rencontré par le chasseur. Dans plusieurs districts, on rencontre l'ours et les mammifères plus petits sont pratiquement partout.

Les disciples d'Isaac Walton trouveront dans les lacs et les rivières tout ce que les plus ardents d'entre eux pourront désirer en ce qui regarde la quantité et la variété des poissons. La truite grise dont le poids varie de six à vingt livres est commune dans plusieurs lacs. Les eaux dans lesquelles la truite tachetée abonde sont d'un accès facile, quoique naturellement les régions les plus éloignées soient encore plus riches. Dans plusieurs ruisseaux se trouve également la truite à la queue large pesant de cinq à sept livres. La perche se rencontre à certains endroits particulièrement dans la partie nord-Ouest de Québec. Une espèce de Poisson commune à quelques vieilles parties du Canada n'est pas rencontrée dans ces parages: c'est la Maskinongé.

Mais dans plusieurs cours d'eau coulant vers la Baie d'Hudson on prend le noble esturgeon: des pêcheurs favorisés ont fait d'heureuses captures de ce genre; les spécimens variant de vingt à deux cents livres. Le saumon se rencontre parfois dans les affluents de la Baie d'Hudson. Le brochet est commun dans cette partie sauvage.

Pour le canotier avide d'aventures dans un territoire écarté de la civilisation, les eaux de ces régions boréales offrent des avantages uniques. Les rivières qui enserment la Baie d'Hudson sont extraordinairement nombreuses et plusieurs générations durant, ces cours d'eau ont été la route des trappeurs et des commerçants de fourrures, se dirigeant vers la Baie d'Hudson on peut se procurer les plus intéressantes excursions en canot, soit à petite distance soit sur un parcours plus considérable. Prenez par exemple les six routes conduisant à Moose Factory qui chacune débouche dans la Rivière Moose, une trentaine de milles au sud de Moose Factory sur la Baie James.

Jusqu'à ces derniers temps cette région n'était guère accessible à ceux ne disposant que de quelques semaines de vacances. On ne pouvait même l'atteindre pendant une vacance d'une longueur moyenne. Mais maintenant, grâce au service du Chemin de Fer National le pêcheur, le chasseur, le canotier, le sportsman en général, monte à bord des wagons en acier du dernier modèle et est vite rendu à ce Paradis du Chasseur. C'est un voyage de moins de vingt-quatre heures de Toronto, de Montréal ou de Québec et d'environ de trente-six heures de New-York, de Boston et de Chicago.

Une intéressante brochure intitulée "Où chasser, pêcher et canoter dans le Nouveau Nord" vous en dira long sur ce sujet. Un exemplaire de cette publication peut-être obtenu sur demande à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National. Un certain nombre de cartes géographiques renseignent fort bien sur cette région de l'Ouest du Lac Nipigon à l'Ouest de Québec. Les routes navigables sont indiquées, ce qui sera un avantage inappréciable au sportsman. Le Huret enseigne aussi sur les guides, l'équipement et les autres menus détails.

La guerre de guérilla qui se poursuit en Irlande tonne de plus en plus à l'avantage des troupes constitutionnelles; les insurgés ne font plus guère de résistance que pour la forme, et l'on espère pour bientôt leur soumission définitive. Ils bornent leur activité à détruire les moyens de communications et à réquisitionner des vivres.

La Commission des réparations à Paris, décide de venir en aide à la discontinue financière de l'Allemagne en réduisant de 18,000,000 de marks, jusqu'à nouvel ordre, les versements mensuels d'indemnités de guerre que doit faire le gouvernement de Berlin; c'est ainsi que l'Allemagne n'aura à verser, au début de l'année, que 32,000,000 au lieu de 50,000,000 de marks.

Le gouvernement d'Allemagne, à ce que l'on constate à Ottawa, recourt aux ruses diplomatiques, pour refuser de reconnaître les indemnités réclamées d'elle par des citoyens du Canada. Une somme de plus de \$8,000,000 revendiquée de ce chef, à peine a-t-elle reconnu jusqu'ici un montant de \$300,000.

On a repêché le cadavre du noyé, une demi-heure après la noyade. Le coroner Jolicoeur est parti de Québec aujourd'hui pour venir faire une enquête.

En Hollande.— Mgr César Orseuigo est nommé nonce apostolique en Hollande.

Québec aurait deux représentants

Ottawa, 11.—La cité de Québec sera représentée dans le nouveau bureau de direction des chemins de fer nationaux, qui aura le contrôle des chemins de fer suivants, qui appartiennent à l'état: Le Grand Tronc, Le Canadien Nord, Le Grand Tronc Pacifique, Le Transcontinental, l'Intercolonial, Le Québec Saguenay, Les chemins de fer de l'I. P. E.

Dans le bureau actuel, la province de Québec est représentée par un seul directeur, Sir Hormidas Laporte. Le cabinet King a décidé de donner à toutes les provinces une meilleure représentation dans ce bureau de direction, qui a presque l'importance du conseil des ministres d'Ottawa lui-même, au point de vue des sommes d'argent qui passent par ses mains et ses propriétés qu'il a sous son administration.

Sir Hormidas Laporte aura probablement pour successeur dans le bureau l'hon. M. P.-J. Paradis, de Québec. Un autre représentant de la province de Québec sera nommé; ce sera un montréalais.

Il est entendu que les provinces de Québec et Ontario auront, chacune deux représentants dans le bureau de direction des chemins de fer nationaux; les provinces de l'Ouest et les provinces maritimes et l'île du Prince Édouard n'auront, elles, qu'un seul représentant.

De Québec à Montréal en 5 heures, par la voie nationale

Le rapide du Chemin de Fer National du Canada entre Québec et Montréal devient chaque jour plus populaire, car il accommode très bien le public voyageur. Partant de Québec (Gare du Palais) à 12.15 P. M. (heure solaire) il arrive à la Gare Bonaventure à Montréal à 5.15 P. M., tous les jours excepté le dimanche. Un wagon Café-Parloir est attaché à ce train. En plus de ce train rapide, d'autres trains fort commodes circulent par la voie nationale. Tous les jours, le dimanche excepté, un train quitte la Gare du Palais à 5.15 A. M. via le Pont de Québec et Richmond. A 11.50 A. M. tous les jours, un autre train se dirige vers Montréal via Richmond. Tous les jours, dimanche excepté, à 7.15 P. M. des wagons Dorsiers du dernier modèle quittent Québec pour Montréal via Drummondville.

De la gare du Carré Parent à 12.10 p. m., tous les jours, excepté le dimanche, un train se dirige sur Montréal via Joliette.

De Lévis deux partent quotidiennement pour Montréal à 4.15 a. m. et 2.05 p. m.

Pour plus amples renseignements et la facilité de voyager par l'une ou l'autre voie entre Québec et Montréal, s'adresser au bureau de la ville, 10, rue Ste-Anne, téléphone 520 et 530, à la gare du Palais, téléphone 2125, ou aux Agents du Chemin de Fer National du Canada.

De Lévis deux partent quotidiennement pour Montréal à 4.15 a. m. et 2.05 p. m.

Pour plus amples renseignements et la facilité de voyager par l'une ou l'autre voie entre Québec et Montréal, s'adresser au bureau de la ville, 10, rue Ste-Anne, téléphone 520 et 530, à la gare du Palais, téléphone 2125, ou aux Agents du Chemin de Fer National du Canada.

De Lévis deux partent quotidiennement pour Montréal à 4.15 a. m. et 2.05 p. m.

Pour plus amples renseignements et la facilité de voyager par l'une ou l'autre voie entre Québec et Montréal, s'adresser au bureau de la ville, 10, rue Ste-Anne, téléphone 520 et 530, à la gare du Palais, téléphone 2125, ou aux Agents du Chemin de Fer National du Canada.

De Lévis deux partent quotidi